



**N°430 - 04/05/2017**

- Merci de transférer ce message à **tous** les personnels (pour conserver les liens, choisir « message unicode » le cas échéant)  
- Pour s'abonner personnellement à clic écoles 88, envoyer un mail au Sgen88 avec la mention « abonnement clic écoles 88 ».

### ► **Mouvement 2017**

La réunion de la CAPD consacrée à la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement qui devait se tenir le 23 mai a été changée en raison de contraintes de calendrier. **Elle aura lieu le lundi 22 mai à 10 h 30**. Les résultats du mouvement devraient être disponibles dans le courant de l'après-midi.

### ► **Journée de formation syndicale**

Le **Sgen-CFDT** vous propose une journée d'information et de réflexion sur le thème de la scolarisation d'élèves à profil particulier. **Détecter, Signaler, Suivre ...Suis-je vraiment seul(e) face à la difficulté ? Le vendredi 16 juin à EPINAL de 9h à 16h 30**. Inscription à faire avant le 16 mai.

[En savoir plus, ... s'inscrire](#)

### ► **Référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'Education nationale**

Un arrêté paru au Journal officiel n° 102 du 30 avril 2017 publie la liste des connaissances et des compétences professionnelles que les psychologues de l'éducation nationale doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier. Le texte distingue les compétences spécifiques aux psychologues des Rased, à ceux spécialisés en orientation et aux directeurs de CIO. [Le texte paru au JO](#)

### **Missions des psychologues scolaires**

Une circulaire parue au BO n°18 du 4 mai rappelle leurs missions définies par l'article 3 du décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale. [La circulaire](#)

### ► **Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie de personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré spécialisés à la rentrée scolaire de février 2018**

Une note de service parue au BO n°18 du 4 mai a pour objet d'indiquer les modalités de dépôt et de traitement des candidatures des personnels enseignants spécialisés du premier degré à une mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie pour la rentrée scolaire de février 2018. Seuls les personnels enseignants du premier degré spécialisés titulaires du CAPSAIS/CAPA-SH options A, B, C, D et F peuvent faire acte de candidature. **Le dossier devra être remis à l'IEN avant le 6 juin 2017** accompagné des pièces justificatives (lettre de motivation, deux derniers rapports d'inspection, dernier arrêté de promotion d'échelon, copie du diplôme et curriculum vitae). [La note de service](#)

### ► **Mutation à Mayotte de personnels enseignants détenant la certification Français langue seconde à la rentrée 2017**

Seuls les personnels enseignants des premier et second degrés justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS peuvent faire acte de candidature. **La date limite de dépôt des candidatures auprès de l'IEN est fixée au 20 mai 2017**. [Le texte paru au BO](#)

### ► **Organisation de la semaine scolaire dans les écoles**

Le décret n° 2017-549 du 14-4-2017 - J.O. du 16-4-2017 introduit une modification des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire. « *Le décret a pour objet de*

permettre à l'autorité académique, si elle est saisie d'une demande en ce sens du maire de la commune ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale, de prolonger d'une année les adaptations à l'organisation de la semaine scolaire qu'elle a accordées lorsque cette période complémentaire lui paraît nécessaire pour procéder à leur évaluation. » [Le texte paru au BO n° 18 du 4 mai](#)

## ► Fournitures scolaires

Une circulaire parue au BO n° 18 du 4 mai détaille la liste des fournitures individuelles pour l'année scolaire prochaine. « La réduction des charges financières qui pèsent sur les familles à chaque rentrée scolaire doit constituer une priorité absolue pour rapprocher les familles de l'école et mener à la réussite de tous les élèves. »

Le texte précise les modalités d'élaboration et de diffusion de la liste de fournitures. Elle recommande également d'encourager et de soutenir les initiatives qui proposent des actions d'achats groupés. [La circulaire](#)

## ► Circulaire EREA : faire avancer l'école inclusive

Le travail mené autour de la circulaire sur les Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) montre les difficultés à faire avancer partout l'école inclusive faute de définition partagée. Après les travaux de ce printemps concernant les EREA avec le Ministère, la circulaire n° 2017-076 a été publiée au BO du 26 avril. La mise en œuvre des dispositions se fera à la rentrée 2018. Lire la suite : [ce que le Sgen a obtenu pour les EREA et ce qu'il reste à obtenir.](#)

## ► Présidentielle : « Le seul choix possible » par Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT

Le deuxième tour de l'élection présidentielle le 7 mai revêt une importance essentielle pour la pérennité de notre modèle démocratique. **[Le Sgen et la CFDT ont toujours combattu sans ambiguïté le Front national et les idées qu'il véhicule.](#)** Il est dangereux de croire que la défaite de la candidate d'extrême droite est assurée. Même battue son résultat a de l'importance. [En savoir plus](#)

## ► Bons plans..

- **Sciences** : la plante, le puceron et la coccinelle. Une séquence de sciences au cycle 3 pour mettre en évidence l'interaction des plantes et des insectes sur le site de *Lala aime sa classe*. [Le lien](#)
- **Anglais** : Kids songs. Chansons et vidéos sur le site de *Super Simple learning*, de la maternelle au cycle 3. [Le lien](#)
- **Anglais** : des fiches culture. Etudier les éléments culturels des pays de langue anglaise sur le site de *La Classe de Mallory*. [Le lien](#)
- **Musique** : des fiches pour l'écoute musicale. Sur le même site, des informations sur l'œuvre, son compositeur, des anecdotes ou informations musicales. [Le lien](#)

## ► [Le site de Cezam Lorraine Champagne Ardenne](#)

## ► Adhérer au Sgen-CFDT ?

**Se syndiquer : C'est nécessaire et c'est utile !**

Se syndiquer, c'est **un acte volontaire et individuel** qui concrétise la volonté de chacun d'être acteur et de ne pas simplement subir ses conditions de travail.

Il permet de s'organiser dans la durée pour : réfléchir et peser sur les différents dossiers, être accompagné dans ses démarches, se défendre ou aider des collègues exposés à l'autoritarisme ou autre agression ...

Le Sgen-Cfdt envoie à chacun une information qu'il espère de qualité ; il en appelle à la responsabilité de chacun pour transformer sa sympathie en adhésion. **Rejoignez-nous !**

[Tout savoir sur l'adhésion](#) - [Bulletin d'adhésion](#)

**Un salarié non imposable voit sa cotisation syndicale réduite grâce au crédit d'impôt ! [en savoir plus](#) . Depuis de nombreuses années, la CFDT a porté cette revendication.**